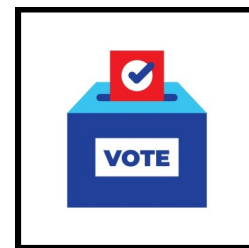




À l'intérieur ce mois-ci

Desjardins/ Golf Duparquet	p.2
Lettre aux lecteurs	p. 3
Députée provinciale/ Élection municipale	p. 4
Mot du Maire	p. 5-8
Concours	p.9
CLSC	p. 10-11
La Fabrique	p. 12-13
Atelier découverte	p. 14
ViActive	p. 15
Magie des Arts	p. 16
Bibliothèque	p. 17-18
Chronique historique	p. 19-21
FERLD	p. 22-23
Garage Macameau/ Patrick Descarreaux/ Desjardins	p. 24



Hôtel de Ville de Duparquet: (819) 948-2266

Assemblée municipale / 1^{er} mardi du mois à 19h00

Directrice Générale: poste 221

Adjointe à la direction: poste 224

(du mardi au jeudi: 8h30 à 12h00 - 13h00 à 16h30)

Inspecteur municipal: poste 227

Prenez un rendez-vous

(mercredi et jeudi)

Bac de recyclage de peinture / Garage Municipal



Desjardins

Fier partenaire



 **Desjardins**



LETTRE AUX LECTEURS

Bonjour chers lecteurs,

Moment qui nous amène un changement dans notre routine, nous avons l'occasion comme citoyens de la Ville de Duparquet d'appliquer notre devoir et de faire une différence. Nous parlons, bien sûr, des élections municipales qui aura lieu le 2 novembre 2025. Allez voter, nous avons plusieurs candidats qui se présentent. Merci pour cette implication citoyenne.

Nous sommes à l'automne depuis le 22 septembre dernier. Une période tout de même plus chaude que la normale et qui n'est pas idéale avec la période de la chasse. Les feuilles changent tout de même de couleur et nous donnent de beaux paysages. Pour cette année, Halloween tombe un vendredi, journée idéale pour déambuler dans les rues avec les enfants costumés. L'action de grâce est le jour férié qui nous a permis des réunions familiales, il faut savoir profiter de chaque moment.

Autre particularité du moment, nous changeons l'heure dans la nuit du 1er au 2 novembre, à 2h du matin pour la reculer d'une heure et revenir à l'heure normale.

Dans notre ciel, nous avons les aurores boréales qui sont encore au rendez-vous, mais aussi une comète, C/2025 A 6 du nom de Lemmon qui est visible pour ce mois-ci, sous la grande ourse. Nous pouvons dire que nous sommes chanceux d'avoir autant d'événements du genre.

Vous pouvez nous suivre sur Facebook et communiquer avec nous à notre adresse courriel journallegrandheron@gmail.com.

Si vous avez des histoires de Duparquet ou de famille des résidents à nous partager, n'hésitez pas à nous les faire connaître.

Sur ce, bonne chasse et passez un joyeux Halloween.

Vanessa et Ghislain





**Suzanne
BLAIS**
DÉPUTÉE D'ABITIBI-OUEST

✉ suzanne.blais.abou@assnat.qc.ca

Bureau Amos :

📞 819 444-5007
📍 259, 1^{re} Avenue Ouest, Amos (Québec) J9T 1V1

Bureau La Sarre :

📞 819-339-7707
📍 29, 8^e Avenue Est, La Sarre (Québec) J9Z 1N5

Voter aux élections municipales

Lors de l'élection générale dans votre municipalité, vous éliez votre mairesse ou maire ainsi que vos conseillères et conseillers. Ces personnes ont la responsabilité de veiller à l'administration et au développement de votre municipalité. Des élections partielles peuvent également avoir lieu entre les élections générales pour pourvoir les postes devenus vacants. Dans certains cas, la préfète ou le préfet de votre MRC est aussi élu au suffrage universel.

Pour pouvoir voter pour celles et ceux qui représentent le mieux votre vision de la communauté et proposent la meilleure solution aux besoins que vous exprimez, assurez-vous de votre inscription sur la liste électorale et de l'exactitude de vos renseignements.

Les prochaines élections générales municipales auront lieu le **2 novembre 2025**.

Pour en savoir plus, visitez la section municipale de la page [Pouvez-vous voter?](#) sur le site Web d'Élections Québec.





MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

L'été vient de se terminer. Il a été marqué par des journées chaudes, des moments de repos pour certains, de travail pour d'autres, et une vie communautaire qui a continué son cours avec sérieux et engagement.

L'automne est maintenant bien présent. Avec lui viennent des températures plus fraîches, un rythme plus soutenu et une reprise des activités dans nos foyers, nos écoles, nos entreprises et nos services.

Parmi les faits marquants de l'année, l'un des plus significatifs demeure l'aboutissement de deux années de négociation avec la société minière des Mines d'Or Duparquet Inc. Ce moment, que nous pouvons qualifier d'historique pour notre ville, marque une étape importante : celle où nous affirmons, avec calme et détermination, que nous sommes enfin MAITRE CHEZ NOUS.

Cette entente marque un tournant pour Duparquet : elle nous protège en cas de changement d'administration de la mine, ainsi que contre toute dépense liée aux aspects légaux, aux consultations ou aux études d'urbanisation. Elle nous redonne la pleine maîtrise de nos terrains, pour la Ville, mais aussi pour les citoyens sous l'emprise des baux emphytéotiques. Cela nous permet d'investir stratégiquement dans notre plan résidentiel, de renforcer notre autonomie territoriale et de bâtir un avenir à l'image de nos aspirations collectives.

Je tiens à remercier sincèrement celles et ceux qui ont assisté à ma présentation du 17 septembre dernier. Votre présence et votre écoute ont été précieuses. Pour celles et ceux qui n'ont pas pu assister à la rencontre, je suis disponible pour répondre à vos questions et vous fournir les informations nécessaires.

Soyons fiers de ce que nous avons accompli. C'est un pas important, réalisé dans l'intérêt collectif, et qui profitera à l'ensemble de la population.

Bilan des réalisations municipales Été 2025

Une fois de plus cette année, nous avons fait progresser notre communauté de façon tangible, par des rénovations significatives, des acquisitions essentielles, des projets porteurs et des commandites qui ont permis de créer des activités sociales rassembleuses. Toutes ces actions ont été guidées par le souci de répondre aux besoins réels et d'améliorer notre cadre de vie collectif. Voici la description de certaines des réalisations :

MOT DU MAIRE

Travaux d'infrastructure et d'aménagement

1. Remplacement de l'escalier et aménagement d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite au Centre des loisirs - 25 913 \$
2. Aménagement de la salle de bain des hommes pour accès aux personnes à mobilité réduite au Centre des loisirs - 26 423 \$
3. Remplacement de la toiture du Centre des loisirs (subvention TECQ) - 50 000 \$
4. Remplacement de la toiture, du fascia et du soffite du garage municipal (subvention TECQ) - 30 000 \$
5. Installation d'un système de climatisation au gymnase Dupactive - 5 000\$
6. Acquisition d'une chargeuse frontale Devlon – Modèle DL 280, au coût de 350 470 \$. La livraison est prévue pour la mi-octobre. Cette nouvelle chargeuse, dotée d'accessoires de déblayement de neige, offrira une capacité supérieure à celle de l'équipement actuellement en service. Cette acquisition est nécessaire, puisque la nouvelle chargeuse sera le seul équipement affecté au déblayement de nos rues l'hiver prochain.
7. Aménagement de quatre virées pour le camion de matières résiduelles et recyclage, avec l'appui du Programme d'aide à la voirie locale, volet plan de sécurité (2 x 15 000 \$) : • Chemin Baril • Chemin Gamache • Chemin Massicotte • Chemin Mercier
8. Cueillette des encombrants, 20 mai - 3 147 \$

Entretien du territoire

9. Abattage d'arbres morts présentant un risque pour la population, réalisé aux endroits suivants : • Bibliothèque municipale • Halte routière • Chemin du Moulin • Chemin du quai public • Rue du Golf • Chemin du Camping • Chemins riverains du Rang 7 À noter : certains lieux étaient sur le territoire des Mines d'Or Duparquet Inc, qui a accepté de payer sa part. • Coût total : 10 000 \$ • Coupe d'herbe en bordure des chemins — Karine Tremblay, juillet — 2 940 \$
10. Épandage d'anti-poussière sur les routes en gravier, pour améliorer la qualité de l'air et le confort des usagers coût total de 21 000\$

Projets et investissements

11. Jeux d'eau — Projet Eau en Couleur • Contribution municipale : 54 000 \$ (commandite, matériel, terrain, main-d'oeuvre et gestion) • Avance de fonds : 125 000 \$, remboursable par subvention

MOT DU MAIRE

Événements et vie communautaire

12. Fête au village — 6 septembre 2025 — commandite de 5 600 \$
13. Accueil du « Camping caravaning L'Arc 01 » — du 3 au 7 septembre 2025 au Centre des loisirs
14. École du Maillon: Implication de la Ville, de la Sûreté du Québec et du transport scolaire pour assurer la sécurité des enfants à l'entrée et à la sortie des classes; Installation de dalles de béton afin de protéger les écoliers lors des embarquements et débarquements des autobus.
15. Rencontre des bénévoles à la bibliothèque, 8 mai
16. Marché public du 8 juillet au 18 septembre: Moins d'achalandage que l'été précédent, possiblement dû à la tenue simultanée de marchés dans d'autres localités; La Ville croit que le marché public est un lieu de rencontre essentiel et souhaite le maintenir; Collaboration en cours avec les maraîchers pour trouver des solutions bénéfiques à tous
17. Proposition du Théâtre du Tandem - août - commandite de 3 000 \$
18. Hommage à M. Gilbert Rivard - désignation de l'Édifice Gilbert Rivard - 20 juin

Sécurité et règlements

19. Achat et installation de caméras de sécurité à l'intérieur et à l'extérieur des infrastructures municipales : Hôtel de Ville, Centre des loisirs, Garage municipal, Caserne de pompiers, Coût total : 9 900\$
20. Adoption du plan de sécurité civile, regroupement intermunicipal, 15 avril 2025
21. Plan de sécurité civile de Duparquet, en cours
22. Formation de deux jours de la directrice générale et du maire sur le plan de sécurité civile
23. Mise à jour de la politique de déneigement, septembre Les seules modifications à la politique de déneigement sont: La Ville ne mettra plus la neige au centre de la rue principale; La Ville déneigera comme les années passées les entrées de cour à la suite du passage de la niveleuse après une pluie ou de la neige mouillée.
24. Modifications à certains règlements municipaux
25. Installation d'une pancarte au quai municipal
26. Fabrication d'une bannière rétractable pour représenter la Ville lors de rencontres officielles.

MOT DU MAIRE

Ententes et représentations

27. Protocole d'entente entre la Ville de Duparquet et Mines d'Or Duparquet Inc., Mines d'Or Eldorado Inc., First Mining Gold Corp.
29. Le maire de Duparquet a été officiellement choisi pour représenter le secteur Sud de l'Abitibi-Ouest dans le cadre du dossier des aires protégées du Lac Duparquet et de Rapide-Danseur. Ce mandat régional souligne l'importance stratégique de protéger notre lac et la faune du secteur Duparquet–Rapide-Danseur. Ce dossier, essentiel pour la préservation de notre environnement naturel, fera l'objet d'un suivi rigoureux au cours des prochains mois.

On ne peut passer sous silence les efforts du comité des jeux d'eau, dont le travail acharné a permis la réalisation de ce projet d'envergure. Bravo à toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à cet effort collectif. Un grand merci également à celles et ceux qui ont soutenu ce projet de longue haleine, tout cela pour le plaisir et le bien-être des enfants de notre municipalité.

Chaque réalisation présentée ici témoigne de notre volonté commune d'améliorer concrètement notre milieu de vie. Derrière chaque projet, il y a une équipe engagée, des partenaires mobilisés et des citoyens qui participent activement à la vitalité de notre municipalité.

Rapport Budgétaire 2025

Séance du conseil municipal – 2 septembre 2025

Dépôt des rapports financiers

Lors de la séance régulière tenue le 2 septembre 2025, le conseil municipal a pris acte du dépôt budgétaire présenté par la directrice générale, dont les documents suivants :

- Le rapport budgétaire détaillé à la fin de la période 7, daté du 31 juillet 2025
- Le rapport prévisionnel détaillé à la fin de la période 13

Ces deux rapports confirment l'absence de dépassement budgétaire et témoignent d'une **situation financière saine pour la municipalité.**

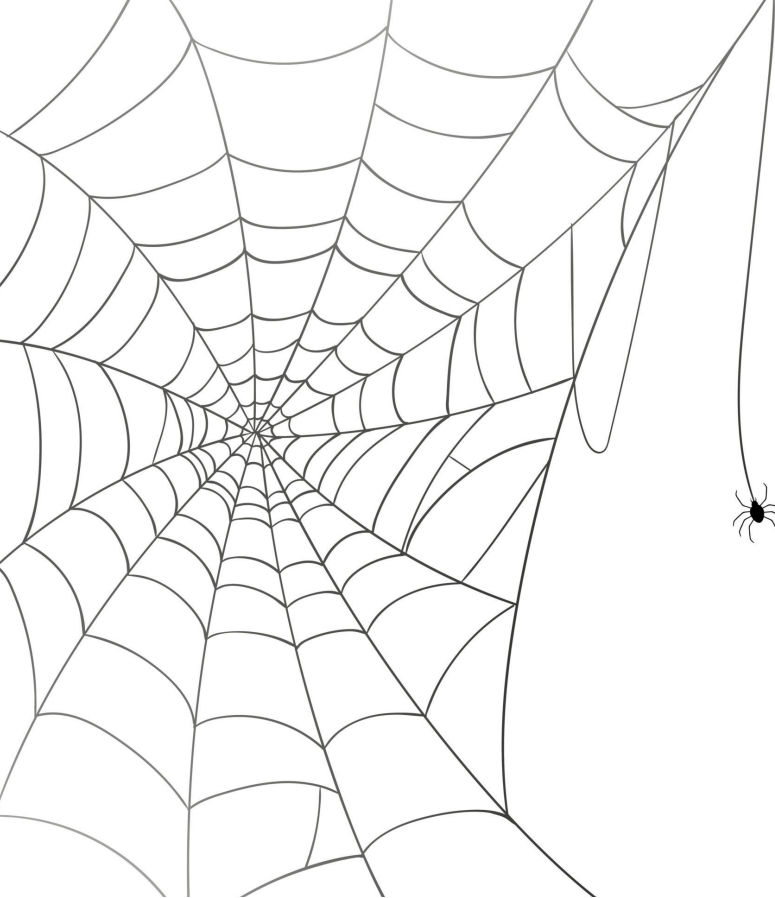
Je vous souhaite un bon début d'automne, une saison propice à la réflexion, aux rencontres et aux projets.

Et à celles et ceux qui s'aventureront dans les bois, soyez prudents et profitez pleinement de notre nature.

Votre maire

Denis Blais





AVIS PUBLIC – ÉLECTION MUNICIPALE DU 2 NOVEMBRE 2025

Le présent avis a pour but d'informer la population des candidats et candidates aux postes en élection dans le cadre des élections municipales.

Postes en élection et noms des personnes candidates :

POSTE	NOM DES CANDIDATS
MAIRE :	M. Denis Blais M. Alain Gagnon M. Marcel Ouellette
CONSEILLER NO. 1 :	M. Donald Baril M. Mathieu Doucet
CONSEILLÈRE OU CONSEILLER NO. 3 :	Mme Geneviève Letarte M. Ghislain Roberge

**CONCOURS DE DÉCORATION
DE MAISON**
La Ville de Duparquet

**Invite tous ses citoyens à décorer leur maison
pour célébrer la FÊTE D'HALLOWEEN!**

Comment participer ?
Il suffit de nous transmettre :
votre nom complet, votre adresse et votre numéro de
téléphone

Inscription possible par :
Facebook // Boîte d'inscription à l'Hôtel de Ville
ou par Téléphone : 819-948-2266 #224 ou #221

5 prix de 50\$
**seront remis par tirage au sort parmi les
participants!!!**

Et pour les enfants :
**La traditionnelle cueillette de bonbons dans les
maisons aura lieu :**
le Vendredi 31 octobre 2025
de 17h00 à 19h30.

Carole Samson
Présidente d'élection

8 octobre 2025



Services de prélèvements et de santé courants CLSC en milieux ruraux d'Abitibi-Ouest et Beaucanton

Voici l'horaire du mois. Notez que les services sont offerts sur rendez-vous seulement.

OCTOBRE 2025			
Prélèvements : 8 h à 9 h 30		Santé courants : 10 h 30 à 11 h 30	
Notez que les services de santé courants ne sont pas offerts à Taschereau, Gallichan, Duparquet et Normétal.			
Macamic	Palmarolle	Dupuy	Beaucanton
Mardi 14 octobre	Mardi 7 octobre	Mercredi 8 octobre	Mercredi 1 ^{er} octobre
Jeudi 23 octobre	Mercredi 15 octobre	Jeudi 16 octobre	Mercredi 29 octobre
Mardi 28 octobre	Mardi 21 octobre	Mercredi 22 octobre	-
-	Mardi 28 octobre	-	-
Duparquet	Gallichan	Normétal	Taschereau
Mercredi 1 ^{er} octobre	Mercredi 8 octobre	Mardi 7 octobre	Jeudi 2 octobre
Mercredi 15 octobre	Mercredi 22 octobre	Mardi 21 octobre	-
Mercredi 29 octobre	-	-	-

Coordonnées pour prendre rendez-vous, du lundi au vendredi, de 8h à 16h:

Macamic: (819) 782-4661, poste 3222

Palmarolle: (819) 787-2216, poste 233

Dupuy: (819) 783-2856, poste 21 ou (819) 941-3007

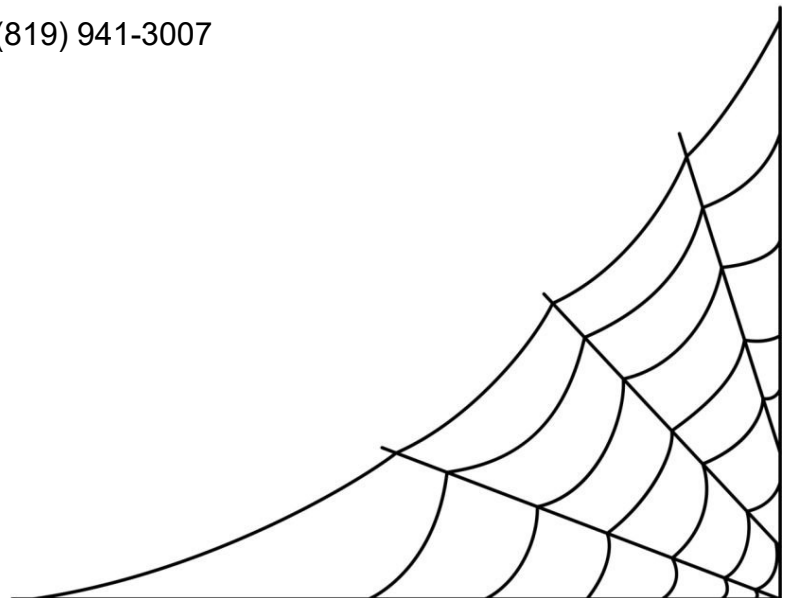
Beaucanton: (819) 783-2856, poste 21 ou (819) 941-3007

Normétal: (819) 783-2856, poste 21 ou (819) 941-3007

Gallichan: (819) 787-2216 poste 233

Duparquet: (819) 787-2216 poste 233

Taschereau: (819) 782-4661, poste 3222



Services de prélèvements et de santé courants CLSC en milieux ruraux d'Abitibi-Ouest et Beaucanton

Voici l'horaire du mois. Notez que les services sont offerts sur rendez-vous seulement.

NOVEMBRE 2025			
Prélèvements : 8 h à 9 h 30		Notez que les services de santé courants ne sont pas offerts à Taschereau, Gallichan, Duparquet et Normétal.	
Santé courants : 10 h 30 à 11 h 30			
Macamic	Palmarolle	Dupuy	Beaucanton
Mardi 11 novembre	Mardi 4 novembre	Mercredi 5 novembre	Mercredi 12 novembre
Jeudi 20 novembre	Mardi 18 novembre	Mercredi 19 novembre	Mercredi 26 novembre
Mardi 25 novembre	-	-	-
Duparquet	Gallichan	Normétal	Taschereau
Mercredi 12 novembre	Jeudi 6 novembre	Mardi 11 novembre	Jeudi 6 novembre
Mercredi 29 novembre	Mercredi 19 novembre	Mardi 18 novembre	-

Coordonnées pour prendre rendez-vous, du lundi au vendredi, de 8h à 16h:

Macamic: (819) 782-4661, poste 3222

Palmarolle: (819) 787-2216, poste 233

Dupuy: (819) 783-2856, poste 21 ou (819) 941-3007

Beaucanton: (819) 783-2856, poste 21 ou (819) 941-3007

Normétal: (819) 783-2856, poste 21 ou (819) 941-3007

Gallichan: (819) 787-2216 poste 233

Duparquet: (819) 787-2216 poste 233

Taschereau: (819) 782-4661, poste 3222





LA FABRIQUE

PAROISSE ST-ALBERT LE GRAND

Horaire des messes et célébrations

05 Octobre	11h00 Messe	23 Novembre	11h00 Messe
12 Octobre	11h00 Messe	30 Novembre	11h00 Parole (1 ^{er} D. Avant)
19 Octobre	11h00 Célébration de la Parole	07 Décembre	11h00 Messe
26 Octobre	11h00 Messe	14 Décembre	11h00 Messe
02 Novembre	11h00 Messe des défunts	21 Décembre	11h00 Célébration de la parole
09 Novembre	11h00 Célébration de la parole	Horaire de Noël à venir	
16 Novembre	11h00 Messe	28 Décembre	11h00 Messe

Personnes responsables

Préparation aux sacrements :

Catéchèse : Carmen Lacroix au 819-277-7811

Baptême : Lucie Tardif au 819-874-9552

Pour les services *Funérailles ou mariage* : Sylvie Brochu au 819-948-2984

Pour le cimetière : Chantal Provencher au 819-764-4237

Pour la location de la salle au sous-sol de l'église : Richard Letarte au 819-279-4381

Pour obtenir un certificat de baptême ou de mariage : Guylaine Gagné au 819-948-2039.

Pour laisser un message au bureau de la paroisse : 819-948-2410

Mot du Président de la Fabrique

Le conseil de La fabrique tient à remercier M. Alain Bisson et M. Ghislain Lebel pour les travaux de réparation qu'ils ont effectués sur les murs extérieurs de l'église.

Le conseil tient à remercier aussi Mme Lucille Pomerleau pour son implication en tant que Marguillière.

Chers Paroissiens de Duparquet et de Rapide - Danseur

Le mois d'octobre marque aussi le retour de notre financement (Capitation). Ce financement est essentiel pour le maintien de notre église et des services que nous vous offrons.

Les services sont dispensés par des bénévoles dévoués qui sont à votre disposition pour vous aider dans vos différents besoins.





LA FABRIQUE PAROISSE ST-ALBERT LE GRAND

DÉCÈS

Mme Madeleine Rivard, domiciliée à Duparquet, est décédée le 17 juillet 2025 à l'âge de 66 ans. Elle laisse dans le deuil son époux Jean-Pierre Gingras, ses enfants : Steeve, Christian (Isabelle) et Alexandre (Catherine); ses petits-enfants : William et Sarah ; ses frères et sœurs : Léo, Léone, Marie, Lionel et Simone ; ses beaux-frères et belles-sœurs ainsi qu'un nombreux parents et amis (es). Mme Rivard a été exposée à la Salle de l'âge d'or de Duparquet le mercredi 23 juillet 2025.

M. Claude Armour, domicilié à Duparquet, est décédé le 22 juillet 2025 à l'âge de 74 ans. Il était le fils de feu Archie Armour et de feu Gracia Gareau. Il laisse dans le deuil ses frères et sœurs : Robert, André (Huguette Paquin), Suzanne, feu Welly, feu Doris et feu Normand. Selon ses dernières volontés, il n'y aura aucune exposition, ni funérailles. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Duparquet le 22 août 2025.

Mme Monique Lévesque (Baril), domiciliée à Rouyn-Noranda, autrefois de Duparquet, est décédée le 03 août 2025 à l'âge de 87 ans. Elle laisse dans le deuil son époux Jean-Claude Baril, ses enfants : Jacques, Joanne (Steve) et Chantal (André); de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants; ses frères et sœurs : Lucien, Réjeanne et Jeannette, ainsi que nombreux parents et amis (es). Mme Lévesque a été exposée le 16 août 2025 à la Coopérative de l'Abitibi de Rouyn-Noranda, suivie d'une cérémonie à la chapelle. L'urne cinéraire a été déposée au columbarium du cimetière de Duparquet le 26 septembre 2025.

Mme Gisèle Marchand, décédée au CHSLD de La Sarre le 30 juin 2025 à l'âge de 95 ans, épouse de feu Jean-Guy Gingras, autrefois de Duparquet. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Claude (Jocelyne), René, Camille, Aline (Peter), Lise (Stéphane) et Alain (Johanne); ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ses frères et sœurs ainsi que de nombreux parents et amis (es). Mme Marchand a été exposée à la Coopérative de La Sarre le 05 septembre 2025, suivie de ses funérailles à l'église St-André de La Sarre. L'inhumation aura lieu au cimetière de La Reine à une date ultérieure.

Nous offrons nos sympathies aux familles éprouvées.



Atelier découverte

Que vous soyez débutant, curieux ou artiste confirmé,
venez explorer votre créativité lors de notre atelier
et repartez avec votre œuvre.

La technique : Le Brusho (pigment d'aquarelle)
Les artistes invitées : Line Ouellet et Nicole Tremblay

Le 27 octobre 2025 de 13:30 à 16:30

Au Club de l'âge d'or de Duparquet
27 rue principale Duparquet

Inscription obligatoire: 40 \$.

matériel fourni

Contactez Line Giasson au 819 948 2601



Le programme ViActive se déroule :
Au bassin thérapeutique de Macamic
 (169, 7^e Avenue Ouest)

Lundi 10h et 11h15
 Mardi 10h00, 11h15, 13h00 et 14h15
 Mercredi 10h00 et 11h15 (sauf exception)
 Jeudi 10h00, 11h15, 13h00 et 14h15
 Coût : 2\$ par séance

Note : Horaire sous réserve de modifications. Certains cours peuvent être complets.

Pour toute question ou pour inscription, communiquez avec :

Marie-Pier Cossette
 Kinésologue et conseillère Viactive
 819-333-2311 poste 52289
 Groupe Facebook : Viactive aquatique Abitibi-Ouest



Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue
 Québec

Répertoire des groupes Viactive
 MRC d'Abitibi-Ouest



Connaissez-vous Viactive? Il s'agit d'un programme offrant une variété d'exercices simples et sécuritaires tels que : exercices cardiovasculaires, renforcement musculaire, tai-chi, étirements et bien d'autres. Ces exercices s'adressent tout particulièrement aux personnes de 50 ans et plus. Ils ont été développés par des kinésologues et sont animés par des bénévoles, qui sont eux-mêmes soutenus par les conseillers du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.

Ces exercices ludiques visent à vous faire bouger tout au long de l'année afin que vous puissiez prendre en main votre santé et votre bien-être tout en ayant du plaisir et en favorisant les rencontres avec des personnes qui, comme vous, souhaitent être plus actives au quotidien.

Ça vous intéresse? Voici la liste des groupes actifs sur le territoire auxquels vous pourriez adhérer gratuitement ou à peu de frais.

Groupes	Informations de contact
Municipalité de Clerval	Horaire : Les mardis de 9h30 à 10h30 Lieu : Salle municipale (575, 2 ^e et 3 ^e rang)
Club des 50 plus de La Sarre	Horaire : Les mardis de 13h30 à 14h30 Lieu : Centre Desjardins Jean Coulu (11, 4 ^e avenue Ouest) *Doit être membre du Club
Club de l'Âge d'Or de Macamic	Horaire : Les lundis de 10h à 11h Lieu : Club de l'Âge d'Or de Macamic (6, 7e Avenue Ouest)
ViActive aquatique à Macamic	Responsable : Marie-Pier Cossette Téléphone : 819-333-2311 poste 52289 Horaire : Du lundi au jeudi; horaires à voir avec la responsable Lieu : Bassin thérapeutique de Macamic (169, 7e Avenue Ouest) Coût : 2\$ par séance Groupe Facebook : Viactive aquatique Abitibi-Ouest
Club Bon Temps de Palmarolle	Horaire : Les mercredis de 18h45 à 19h45 Lieu : Club Bon Temps de Palmarolle (115, rue Principale)
Club de l'Âge d'Or de Roquemare	Horaire : Les mercredis à 12h30 (avant le Génie des sages) Lieu : Club de l'Âge d'Or (3, Boulevard Desroches)
Club de l'Âge d'Or Le Collin de Sainte-Germaine-Boulé	Horaire : Les mardis de 13h30 à 14h30 Lieu : Club de l'Âge d'Or (200, rue Principale)
Club de marche de La Sarre	Horaire : les lundis de 9h30 à 10h30 Lieu : Sentier multifonctionnel (rue Lambert) Groupe Facebook : Club de marche La Sarre
HLM du Parc de La Sarre	Horaire : Les lundis de 13h30 à 14h30 Lieu : HLM du Parc de La Sarre (400, rue du Parc)

Votre milieu n'offre pas d'activités Viactive et vous seriez intéressé à vous impliquer pour développer cette offre de service? Contactez la conseillère Viactive de votre secteur :

Marie-Pier Cossette
 Kinésologue et conseillère Viactive, Secteur Abitibi-Ouest
 Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue
 Téléphone : 819-333-2311 poste 52289
 Courriel : marie-pier.cossette@ssss.gouv.qc.ca

Mise à jour : Septembre 2025



MAGIE DES ARTS

**DIMANCHE 9 NOVEMBRE 2025
DE 10 H À 16 H**

AU SOUS-SOL DE L'ÉGLISE DE GALLICHAN

**Près de trente exposants seront réunis pour
vous offrir des créations faites à la main.**

Service
de
BISTRO
sur
place

VENEZ
EN GRAND NOMBRE
POUR LES ENCOURAGER...
PLEINS D'IDÉES
ORIGINALES
POUR VOS
CADEAUX



*présente par:
Les Mains Magiques
de Gallichan*

BIBLIOTHÈQUE DE DUPARQUET

NOUVEL HORAIRE



Veillez noter que dorénavant, la bibliothèque sera ouverte les **mercredis** de 14 heures à 20 heures.

Saviez-vous qu'en plus d'offrir des livres, la bibliothèque offre également la possibilité d'emprunter des revues?

Clin d'œil; 5 ingrédients, 5 minutes; Coup de pouce; Protégez-vous

Nouveautés

La femme de ménage voit tout - tome 1, 2 et 3 de Mc Fadden, Freda

La famille Royale de Rousseau, Stéphane

L'épreuve de Steel, Danielle

Funestes récoltes de Cazin, Jocelyne

Palazzo de Steel, Danielle

Des fleurs pour la première fois de Morrissette, Guillaume

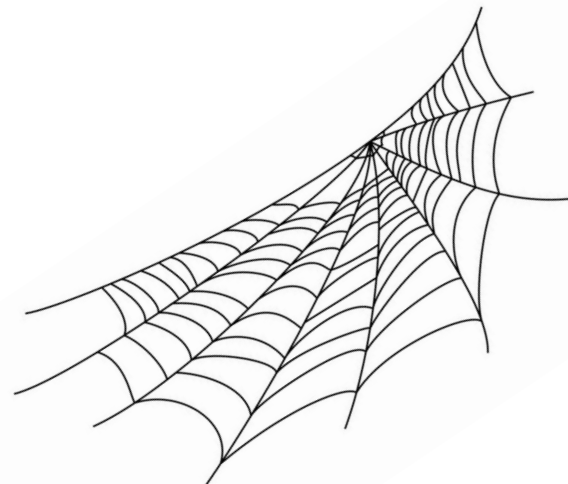
Rotation de livres

À la mi-octobre, plusieurs nouveaux livres se retrouveront sur nos rayons. Venez bouquiner avec nous!

Chasse aux abonnés

En octobre, demandez à nos bénévoles de vous abonner ou de vous réabonner... vous pourriez gagner de beaux prix.

Josée Gagné,
Responsable de la bibliothèque



BIBLIOTHÈQUE DE DUPARQUET

EN OCTOBRE, C'EST

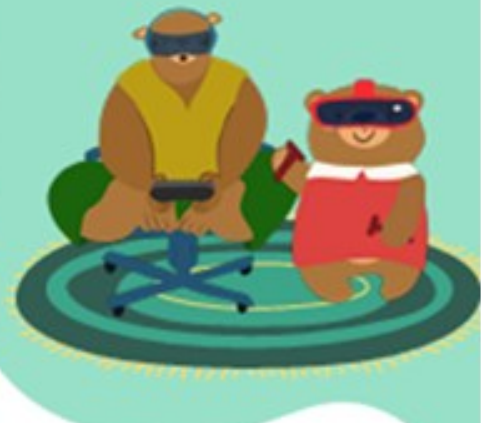
LA CHASSE AUX ABONNÉS

DANS LES **BIBLIOTHÈQUES** DE LA RÉGION



Grâce à ta BIBLIOTHÈQUE, tu peux avoir accès à des milliers de biens culturels dont des livres imprimés, numériques et audio, des trousseaux techno-créatives, des casques de réalité virtuelle, des jeux de société, des revues numériques et de nombreuses autres ressources physiques et numériques, et encore plus!

En octobre, abonnez-vous ou réabonnez-vous à votre bibliothèque et courez la chance de gagner une tablette Android, une liseuse Kobo ou l'un des deux paniers *Plaisir de lire* offerts par le Réseau BIBLIO!



ET C'EST GRATUIT!

TIRAGE 10 NOVEMBRE 2025

CHRONIQUE HISTORIQUE

L'incorporation de la ville de Duparquet et ses maires (partie 1)



Auteur : Stéphane Mongrain

Suite à l'ouverture de la mine Beattie et tous les travaux qui y ont été effectués depuis 1930, il était évident qu'une nouvelle municipalité verrait le jour. En décembre 1932, on annonçait dans la gazette officielle du Québec qu'une demande serait faite afin d'obtenir l'adoption d'une loi constituant en municipalité distincte, en vertu de la loi des cités et villes de 1925, d'un territoire comprenant tous les lots et toutes les subdivisions de lot compris dans les rangs V et VI du canton Duparquet.

Les signataires de cette demande étaient Clarke B. Davis, gérant d'Iroquois Falls en Ontario, John Murdoch, entrepreneur forestier de Chicoutimi (qui sera aussi le premier maire de Duparquet), Rodolphe-E Joron, ingénieur civil de Chicoutimi et Joseph Adolphe Beauchemin d'Amos. Presque tous des gens provenant de l'industrie forestière.

À ce moment-là, tout le territoire situé au sud du rang 7 des cantons Hébécourt et Duparquet était réservé à l'exploitation forestière. Les droits de surface étaient détenus par la compagnie Hébécourt Corporation et une entente fut négociée avec la mine Beattie pour obtenir ce territoire. Cela explique aussi en partie pourquoi il n'y a pas eu de lots ouverts à la colonisation au sud du rang 7. Le rang 7 correspond en partie au trajet de l'actuelle route 388 (chemin de Matheson). Il y a aussi, pour expliquer l'absence de lots de colonisation, qu'au sud de cette ligne, la topographie change et devient de plus en plus accidentée et même montagneuse, tout comme on en retrouve dans la portion Est du canton Duparquet, à partir du rang de la Lune (rang VIII) de Rapide-Danseur.

La demande pour que Duparquet soit érigé par bill privé en municipalité de ville et que son premier conseil municipal soit nommé plutôt qu'élu suscita de nombreux débats au parlement de Québec. Le chef de l'opposition de l'époque, Maurice Duplessis y était farouchement opposé. Dans le journal La Gazette du Nord datant du 31 mars 1933, on rapporte les échanges qui ont eu lieu à ce sujet entre Hector Authier et Maurice Duplessis. On y rapporte que les 588 citoyens que comptait alors Duparquet, avant même d'exister, étaient considérés comme des indésirables et des aventuriers incapables d'exercer leurs droits de vote et que tout ça ramenait, selon M. Duplessis, au système féodal et violait le principe de « No Taxation Without Representation ».

M. Authier rétorqua que c'est un système semblable qui avait été fait avec succès à la ville de Noranda et qu'aucun citoyen ou compagnies de Duparquet ne s'y étaient opposés.



CHRONIQUE HISTORIQUE

Le principe de nommer Duparquet en tant que ville plutôt qu'une incorporation de village était par contre bien accepté. Selon M. Authier, cela permettait à la municipalité d'avoir beaucoup plus de pouvoirs qu'une simple incorporation de village, afin de répondre à toutes les exigences de la situation particulière de Duparquet. Les villes minières qui étaient rapidement peuplées de gens de toute provenance, attirés par la fièvre de l'or, étaient confrontées à des problèmes bien différents de ceux des villages agricoles. Les travailleurs miniers provenaient de partout dans le monde, ils étaient souvent célibataires et gagnaient de bons salaires... Propriétaires de débits de boisson, joueurs clandestins et prostituées dressaient hâtivement leurs tentes à leur suite, afin de profiter des opportunités de ces villes naissantes. Une municipalité de ville possédant son propre service de police avait plus de pouvoir pour faire régner la loi et l'ordre. De plus, cela facilitait l'organisation de tout ce qui avait un lien aux services publics: système d'aqueduc, d'égout et tout autre service public indispensable pour assurer le bien être des citoyens d'une ville moderne qui était appelée à grandir rapidement.

Le projet fut finalement adopté et le premier conseil municipal s'est réuni le 30 mai 1933 pour choisir John Murdoch comme premier maire de Duparquet. Les conseillers étaient Messieurs : Louis Theison, propriétaire de moulin à scie et co-propriétaire d'un magasin général à Duparquet, A-J Keast, gérant de la mine Beattie, Joseph-Adolphe Beauchemin d'Amos, qui sera plus tard gérant du chemin de fer de Duparquet, et enfin Clark B. Davis, gérant et ingénieur de la compagnie Abitibi Power & Paper à Iroquois Falls en Ontario. M. Arthur Belec fut le premier secrétaire-trésorier et M. Georges Wilson le premier constable chargé de faire respecter les lois et règlements.

M. Keast, gérant de la mine Beattie, s'était précédemment vu offrir la fonction de maire, mais il avait alors décliné cet honneur en disant que sa position de gérant lui rendrait trop difficile la fonction de premier magistrat en soulignant que la nouvelle ville n'était pas la création de la compagnie minière, bien que celle-ci ait payé les 1 500,00 \$ nécessaire à l'enregistrement. La décision de M. Keast aurait été grandement influencée par des chômeurs qui l'auraient intimidé en se regroupant autour de lui quelques semaines auparavant, afin de le sommer de leur donner du travail. La mine, encore au stade de développement à ce moment-là, n'employait qu'une centaine d'hommes et ne prévoyait pas augmenter ce nombre avant plusieurs mois.

Par contre, malgré quelques personnes temporairement au chômage, les perspectives d'emploi étaient bonnes à Duparquet. En plus de la mine Beattie, qui sera un jour en exploitation, il se faisait beaucoup de travaux dans les propriétés minières environnantes par les compagnies Duparquet Mining Company, Nipissing, Galater, etc.

CHRONIQUE HISTORIQUE

La compagnie Abitibi Power & Paper devait recommencer ses coupes de bois dans le secteur, après un arrêt de quelques années suite à la crise économique de 1929 qui l'avait entraîné vers une faillite. De plus, l'hiver précédent, le gouvernement avait vendu 100 à 150 lots de colonisation dans Rapide-Danseur et les rangs au nord de la ville.

La gazette officielle du Québec nous apprend que, bien qu'étant soumis à la loi des cités et villes, Duparquet comptait cependant plusieurs exceptions, dérogations et dispositions spéciales. Ces particularités, mises en vigueur jusqu'en février 1936, avaient pour but de tenir compte de la situation particulière de la nouvelle ville. Après cette date, la gazette officielle stipulait que des élections régulières auraient lieu et toutes les spécificités seraient remplacées par la loi en vigueur.

Donc, en 1933, Duparquet fût la première municipalité d'Abitibi-Ouest à être nommée ville: La Sarre et Macamic, bien qu'ayant tous deux été fondées en 1917, n'ont reçu leur statut de ville seulement qu'en 1949 et en 1955 respectivement.

Dans les prochains numéros : Les maires de Duparquet de 1933 à aujourd'hui.

Soumissions de quelques trottoirs et de rues de la ville, La Gazette du Nord, 2 août 1935 source BANQ

Page 8 LA GAZETTE DU NORD VENDREDI, LE 31 MARS 1933

CHRONIQUE DE L'U. C. C.

CERCLE DES FERMIERS DE MACAMIC

En ce temps où l'on parle de la loi des cités et villes, on ne peut pas oublier les Associations, les institutions, les sociétés, etc., qui ont été créées pour le bien de nos citoyens. C'est ainsi que nous avons le Cercle des Fermiers de Macamic, qui a été fondé en 1917 par M. J. A. Larroche, M. J. A. Larroche, M. J. A. Larroche, etc., etc.

Les petits oiseaux

CORREUR EN 3 ACTES

de M. Eugène Labadie et Dubouche

Les Chanteurs de Colonne, C. G. G. (C. G. G.), ont donné, le 27 mars, au Cercle des Fermiers de Macamic, une représentation de leur pièce "LES PETITS OISEAUX". Les artistes ont été: M. J. A. Larroche, M. J. A. Larroche, M. J. A. Larroche, etc., etc.

CHAMBRE DE COMMERCE D'AMOS

Assemblée annuelle pour l'élection des officiers

Lundi soir prochain, à 8 heures 30

La présence de tous les membres est requise, à cause de la lutte contenue qui s'y fera.

L'INCORPORATION DE DUPARQUET

Le fait pour incorporer la ville de Duparquet à la grande ville de Québec a été discuté par le conseil municipal de Québec, le 27 mars 1933. Le conseil a décidé de ne pas incorporer la ville de Duparquet à Québec. Le conseil a décidé de ne pas incorporer la ville de Duparquet à Québec.

LA SARRE

Emission de l'Ecole Sociale Populaire

Le Cercle des Fermiers de Macamic a donné, le 27 mars, au Cercle des Fermiers de Macamic, une représentation de leur pièce "LES PETITS OISEAUX". Les artistes ont été: M. J. A. Larroche, M. J. A. Larroche, M. J. A. Larroche, etc., etc.

Notes locales

M. J. A. Larroche, M. J. A. Larroche, M. J. A. Larroche, etc., etc.

AVIS

M. J. A. Larroche, M. J. A. Larroche, M. J. A. Larroche, etc., etc.

ST-ONGE & CIE LIMITEE

ÉPICES EN GROS

Les poudres de commerce de l'épicerie en gros dans l'ABITIBI.

Amos, La Sarre, Rapide-Danseur, Kirkland Lake, etc., etc.

VENDREDI, 2 AOUT 1935

AVIS PUBLIC

SOUSSIONS

AVIS public est par le présent donné par le soussigné, Arthur Bélec, Greffier de la Ville de Duparquet, que par résolution du Conseil de cette Ville, des soumissions sont demandées pour la mise en forme et construction des dits trottoirs, devant être faits conformément aux plans et devis préparés par F.-E. Patton, de Duparquet.

Les dits plans et devis peuvent être examinés par les intéressés au bureau du secrétaire-trésorier de la Ville de Duparquet.

Les soumissionnaires devront être prêts à commencer les travaux plus tard que le douze du mois d'août 1935, à moins d'autorisation différente du Conseil de cette Ville.

L'entrepreneur paiera tous déboursés à l'assurance des ouvriers sous les dispositions de la loi des Accidents du travail.

La décision du Conseil sera finale dans toutes questions concernant l'exécution de l'ouvrage.

Les intéressés sont invités à produire leurs soumissions au bureau du secrétaire de la Ville, pas plus tard que le 8 août 1935, à cinq heures, p.m. Un chèque certifié devra accompagner chaque soumission pour un montant couvrant dix pour cent du montant total de cette soumission. La plus basse, non plus qu'aucune soumission ne seront nécessairement acceptées.

Donné à Duparquet, ce 26 juillet 1935.

Arthur BELEC,
Ville de Duparquet,
Greffier, Ville de Duparquet

AVIS PUBLIC

SOUSSIONS

AVIS public est par le présent donné par le soussigné, Arthur Bélec, Greffier de la Ville de Duparquet, que par résolution du Conseil de cette Ville, des soumissions sont demandées pour la mise en forme et construction des dits trottoirs, devant être faits conformément aux plans et devis préparés par F.-E. Patton, de Duparquet.

Les dits plans et devis peuvent être examinés par les intéressés au bureau du secrétaire-trésorier de la Ville de Duparquet.

Les soumissionnaires devront être prêts à commencer les travaux plus tard que le douze du mois d'août 1935, à moins d'autorisation différente du Conseil de cette Ville.

L'entrepreneur paiera tous déboursés à l'assurance des ouvriers sous les dispositions de la loi des Accidents du travail.

La décision du Conseil sera finale dans toutes questions concernant l'exécution de l'ouvrage.

Les intéressés sont invités à produire leurs soumissions au bureau du secrétaire de la Ville, pas plus tard que le 8 août 1935, à cinq heures, p.m. Un chèque certifié devra accompagner chaque soumission pour un montant couvrant dix pour cent du montant total de cette soumission. La plus basse, non plus qu'aucune soumission ne seront nécessairement acceptées.

Donné à Duparquet, ce 26 juillet 1935.

Arthur BELEC,
Ville de Duparquet,
Greffier, Ville de Duparquet

AVIS PUBLIC

SOUSSIONS

AVIS public est par le présent donné par le soussigné, Arthur Bélec, Greffier de la Ville de Duparquet, que par résolution du Conseil de cette Ville, des soumissions sont demandées pour la mise en forme et construction des dits trottoirs, devant être faits conformément aux plans et devis préparés par F.-E. Patton, de Duparquet.

Les dits plans et devis peuvent être examinés par les intéressés au bureau du secrétaire-trésorier de la Ville de Duparquet.

Les soumissionnaires devront être prêts à commencer l'ouvrage au plus tard le 12 août 1935, sauf autorisation spéciale par le Conseil de cette Ville.

Les soumissionnaires devront être prêts à commencer l'ouvrage au plus tard le 12 août 1935, sauf autorisation spéciale par le Conseil de cette Ville.

L'entrepreneur paiera tous déboursés relatifs à l'assurance des ouvriers sous dispositions de la loi des Accidents du travail.

La décision du Conseil sera finale dans toutes questions concernant l'exécution de l'ouvrage.

Les intéressés sont invités à produire leurs soumissions au bureau du secrétaire de la Ville, pas plus tard que le 8 août 1935, à cinq heures, p.m. Un chèque certifié devra accompagner chaque soumission pour un montant couvrant dix pour cent du montant total de cette soumission. La plus basse, non plus qu'aucune soumission ne seront nécessairement acceptées.

Donné à Duparquet, ce 26 juillet 1935.

Arthur BELEC,
Greffier, Ville de Duparquet

ACTUALITÉS DE LA FORÊT D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE DU LAC DUPARQUET (FERLD)



La saison estivale touche à sa fin à la station de recherche de la FERLD, avec l'accueil de nombreux étudiant.e.s internationaux.

La saison estivale touche à sa fin à la Forêt d'Enseignement et de Recherche du Lac Duparquet (FERLD), marquée cette année par l'accueil de nombreux étudiant.e.s internationaux. Venus des quatre coins du Québec, mais aussi de France, de Belgique et d'Angleterre, ils ont contribué à la vie académique et scientifique de la station de recherche en participant activement à divers projets scientifiques et activités de terrain. Leur présence a favorisé de riches échanges culturels, faisant de cet été une période particulièrement dynamique et enrichissante pour la communauté universitaire.



De la belle visite à la station de recherche en juin dernier.



De gauche à droite :

Henry Jacob (président Action boréale),
Pierre Drapeau (chercheur UQAM, co-directeur
Chaire AFD),
Richard Desjardins (auteur, compositeur,
interprète, documentariste)
Yves Bergeron (professeur émérite UQAT-
UQAM)

ACTUALITÉS DE LA FORÊT D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE DU LAC DUPARQUET (FERLD)

Cours intensif d'aménagement des écosystèmes forestiers à la FERLD

Cet été, ce sont 19 membres étudiants de l'UQAT et de l'UQAM qui ont pu profiter du cadre unique de la Forêt d'Enseignement et de Recherche du Lac Duparquet (UQAT-UQAM) pour suivre le cours intensif d'aménagement des écosystèmes forestiers donné par Maxence Martin (UQAT).

Au programme, deux semaines de sorties terrain et de travaux appliqués d'écologie, de sylviculture et d'aménagement, pour comprendre tant la richesse des écosystèmes forestiers que le défi que représente leur aménagement durable.

Afin de rendre plus concrets les enseignements du cours, les membres étudiants ont pu aussi profiter des interventions précieuses de Pierre Grondin (Ministère des Ressources Naturelles et des Forêts) et de Claude-Michel Bouchard (ingénieur forestier, UQAT).



Les étudiant.e.s de troisième année en géographie de l'Université de Montréal accueillis à la FERLD pour le cours de Terrain en Géographie Physique

Une aventure passionnante pour les personnes étudiantes de Montréal qui ont suivi le cours du mois de septembre donné par le Pr. François Girard, mêlant science et apprentissage pratique. Pendant une semaine intense en Abitibi, le groupe a exploré les écosystèmes boréaux pour apprendre à concevoir et à réaliser des expériences scientifiques sur le terrain. Le cours donne l'opportunité de se plonger dans la recherche sur le terrain de manière concrète et passionnante. Les activités sur le terrain sont étroitement liées aux séances de laboratoire pour mettre en pratique des méthodes modernes d'analyses d'échantillons. Plutôt que de se contenter d'observer, les étudiant.e.s ont conçu leurs propres dispositifs expérimentaux, collecté des données de haute qualité scientifique, et rédigé des documents de vulgarisation basés sur leurs découvertes. Ce parcours, qui combine rigueur scientifique, esprit d'équipe et immersion en forêt boréale, fut une expérience exceptionnelle et formatrice.



PATRICK DESCARREAUX
Arpenteur-Géomètre inc.

Patrick Descarreaux Guy-Olivier Madore Marie-Catherine Brochu
Arpenteur-géomètre Arpenteur-géomètre Arpenteure-géomètre
Arpenteur des Terres du Canada

- * Certificats de localisation et de piquetage
- * Arpentage légal et de construction
- * Arpentage pour baux miniers
- * Levé et implantation GPS
- * Cadastre
- * Plans topographiques
- * Calculs de volumes



367, rue Principale, La Sarre (Québec) J9Z 1Z7
Tél.: (819) 333-3155
Courriel: patrick.descarreaux@descarreaux.com
www.descarreaux.com

GARAGE

MARTIN MACAMEAU

MÉCANIQUE
GÉNÉRALE



Vente de pièces de véhicules,
VTT et motoneiges.

Ouvert de 8h00 à 21h00

8, rue Principale
Duparquet QC
J0Z 1W0

Téléphone : 819 948-2008
Résidence : 819 948-2591
Télécopieur : 819 948-2667



Desjardins